

signé électroniquement le 30/05/2018
par BERNARD RIOUAL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Présents : 30

Votants : 32

Procurations : 2

Délibération rendue exécutoire

le : - 5 JUIN 2018

Convocation du Conseil Municipal

en date du : 22/05/2018

Affichage en date du : 22/05/2018

Publication en date du : - 5 JUIN 2018

Réception en préfecture : 31 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit

Le vingt-huit mai

Le Conseil municipal de la Commune de PLOUZANÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme Karine APPERE ayant donné procuration à Mme Martine BIZIEN, M. Nicolas DEMERSCASTEL à M. Yves DU BUIT, Mme Yvonne THOMAS.

N° 2018-05-19

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre SOUBIGOU.

Objet : Marché de travaux – Réaménagement et extension de la cuisine centrale et du restaurant de l'école Anita Conti – Autorisation de signer.

Rapporteur : Robert THOMAS

Vu l'avis favorable de la Commission des Marchés à Procédure Adaptée en date du 27 avril 2018,

M. Robert THOMAS, Adjoint au maire délégué aux Travaux et aux nouveaux projets communaux, expose au Conseil Municipal qu'une mise en concurrence en procédure adaptée a été menée pour les travaux de réaménagement et d'extension de la cuisine centrale et du restaurant de l'école Anita Conti.

Compte tenu de la nature de l'opération, le marché a été passé sous la forme allotie. Les lots étaient :

- Lot 1 : Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs
- Lot 2 : Gros œuvre-Démolition
- Lot 3 : Construction à ossature bois- Charpente bois-Bardage
- Lot 4 : Couverture – Etanchéité – Couverture Polyster
- Lot 5 : Métallerie
- Lot 6 : Menuiseries extérieures
- Lot 7 : Doublage cloison -Plafonds

- Lot 8 : Menuiseries intérieures
- Lot 9 : Revêtements de sols
- Lot 10 : Peinture
- Lot 11 : Chauffage - Ventilation - Plomberie
- Lot 12 : Electricité
- Lot 13 : Equipement de cuisine.

Le montant total estimé des lots est de 820 725 € HT.

Un avis d'appel public à concurrence a été transmis le 19 février 2018 au BOAMP et publié également dans l'Ouest-France et le Télégramme. La limite de réception des offres a été fixée au 20 mars.

Le dossier de consultation des entreprises était consultable et téléchargeable sur le portail Mégalis à partir du 19 février 2018.

Les critères de sélection des offres ont été fixés comme suit :

- Prix total des travaux (50%) ;
- Valeur technique de l'offre par analyse de la note technique (50%).

La Commission des marchés à procédure adaptée a donné son avis sur l'analyse des offres le vendredi 27 avril 2018, en vue de proposer au Conseil Municipal les candidats retenus pour autorisation de signature des marchés par Monsieur le Maire.

Les plis ont été ouverts le 23 mars 2018 :

- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°1,
- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°2,
- 3 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°3,
- 1 entreprise a déposé une offre pour le lot n°4,
- 3 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°5,
- 7 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°6,
- 4 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°7,
- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°8,
- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°9,
- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°10,
- 3 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°11,
- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°12,
- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°13.

Après analyse des candidatures, tous les candidats ont été admis à présenter leur offre.

Après analyse des offres, la Commission des Marchés à Procédure Adaptée, réunie le 27 avril 2018, a donné un avis favorable en vue de l'attribution pour :

- **Le LOT n°1** : à **Liziard** – Zi de Saint Eloi – 29413 Plouédern, pour un montant de 43 500,00 € HT soit 52 200,00€ TTC ;
- **Le LOT n°2** : à **Liziard** – Zi de Saint Eloi – 29413 Plouédern, pour un montant de 126 030,00 € HT soit 151 236,00€ TTC ;
- **Le LOT n°3** : à **Jourt** - ZA de Toul An Ibil - 29217 Plougonvelin, pour un montant de 60 134,81 € HT soit 72 161,772 € TTC ;

- **Le LOT n°4** : à **Moal Couvertures** – ZA de Mescouezel, 29280 Plouzané, pour un montant de 46 873,60 € HT soit 56248,32 € TTC ;
- **Le LOT n°5** : à **Lobligeois** – Zac de Mespaol – 29290 Saint- Renan, pour un montant de 13 769,36 € HT soit 16 523,232 € TTC ;
- **Le LOT n°6** : à **Réalu** – Zac du Parco - 56700 Hennebont – pour un montant de 39 447,00 € HT option comprise du store soit 47 336,40 € TTC ;
- **Le LOT n°7** : à **Lapous** – Zi de Kerbriand - 29610 Plouigneau, pour un montant de 65 762.34 € HT soit 78 914.808 € TTC ;
- **Le LOT n°8** : à **Jourt** – Chemin de la butte - 29200 Brest, pour un montant de 41 689,19 € HT option comprise de la porte pour local humide soit 50 027,028€ TTC ;
- **Le LOT n°9** : à **Gordet** – ZI de Penhoat – BP 124 – 29860 Plabennec, pour un montant de 63 327,68 € HT soit 75 993,216 € TTC ;
- **Le LOT n°10** : à **Lima** – Rue Mesny – 29200 Brest, pour un montant de 12 677,71 € HT soit 15 213,252 € TTC ;
- **Le LOT n°11** : à **Le Bohec** – Za de Trieven – 29420 Plouvorn, pour un montant de 172 500,00 € HT soit 207 000,00 € TTC ;
- **Le LOT n°12** : à **Gervais**– rue Niepce - 29200 Brest, pour un montant de 52 004,28 € HT option alarme anti intrusion et génie civil vidéo comprise soit 62 405.136 € TTC ;
- **Le LOT n°13** : à **Caillarec**– rue Le Goffic - 29000 Quimper, pour un montant de 162 503,74 € HT avec conservation de la marmite à 80 litres soit 195 004,488 € TTC.

Le montant cumulé des marchés pour lesquels il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation de signer les marchés est de **900 219,71 € HT**, soit 1 080 263,652€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (7 abstentions, soit le groupe « Plouzané demain », 25 voix pour) :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le présent marché de travaux de réaménagement et d'extension de la cuisine centrale et du restaurant de l'école Anita Conti, tel que proposé ci-dessus, pour chacun des 13 lots,

➤ **RAPPELLE** que les crédits pour cette opération sont inscrits à l'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement pour l'opération «de réaménagement et d'extension de la cuisine centrale et du restaurant de l'école Anita Conti », au budget principal de la commune.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 31 mai 2018
Le Maire,

Bernard RIOUAL